

## RANDO DES MOT AUBRAC SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2014

L'accueil administratif aura lieu à la salle des fêtes de SAINTE GENEVIEVE SUR ARGENCE à partir de 8h00 et les départs seront donnés à 9h30.

Tous les randonneurs doivent impérativement présenter :

- Permis de conduire,
- Attestation d'assurance,
- Carte grise,
- Licence Ufolep pour ceux qui en possède une.

Les non licenciés Ufolep sont acceptés avec un surcoût d'assurance voir tarif ci dessous. Les motos doivent être conformes à la législation (éclairage, plaque, bruit)

Le circuit sera d'environ 120 km (2 boucles).

Les parcours seront fléchés en bleu avec des portions rouge selon le niveau du pilote.

**Attention ce n'est pas une course**, les randonneurs sont tenus de rouler en respectant , le code de la route ainsi que les autres usagers (piétons, vélo, ...) et l'état des chemins pour pérenniser notre activité.

Une pause casse-croûte ainsi que le ravitaillement sera effectué entre les deux boucles (salle des fêtes). Pour le ravitaillement (à votre charge) pensez aux bidons en fer marqué a votre nom. À l'arrivée un repas chaud sera servi à la salle des fêtes.

Aucune plainte ne pourra être déposée contre quiconque (membres de l'organisation ou randonneurs).

Frais d'engagement (comprenant le casse-croûte et le repas chaud) :

- 30 € licenciés UFOLEP
- 42 € non licenciés (30 € + surcoût assurance)

**Le nombre de places sera limité à 200 pilotes.**

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Yannick 06 87 16 29 97.

À renvoyer à Mr BORDES YANNICK La Liavente 12420 ROUCHAUDY, accompagné : du coupon d'engagement et du règlement à l'ordre MOT AUBRAC

Les participants seront prévenus en cas d'annulation de la rando.

---

### Inscription avant le 31 AOUT 2014

Nom..... Prénom..... Né le.....

Adresse..... Tel.....

N° de permis.....

N° d'assurance..... Compagnie.....

E mail..... N°licence Ufolep.....

Mme, Mr, demande à s'engager dans l'épreuve ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et des officiels.

Fait à:..... Le :.....